

*Les crédits*

Le député a ensuite parlé de l'impôt sur les sociétés. Il a laissé tomber les arguments sur la complexité de l'impôt sur le revenu des particuliers pour parler des paradis fiscaux et d'autres questions exotiques qui n'ont rien à voir avec les Canadiens ordinaires. Le député voudrait-il nous parler de la réforme fiscale sous l'angle de la simplification du régime?

• (1555)

Ne convient-il pas que changer la façon dont l'impôt est calculé ne va pas en soi augmenter les recettes du gouvernement, qu'en fait ce dont nous avons besoin, c'est d'une réforme fiscale fondamentale, non pas de la façon actuelle de procéder, mais de la façon dont nous calculons l'impôt pour les Canadiens ordinaires?

[Français]

**M. Loubier:** Madame la Présidente, je ne sais pas par quel bout prendre cette question. C'est vaste, c'est plus un commentaire qu'une question comme telle. Je n'ai pas fait de spéculations ni de rumeurs dans mon exposé, au contraire, je me suis basé sur des faits. Les faits sont les suivants, c'est que depuis que le gouvernement libéral est en place, il a fait tout le contraire, ou à peu près tout le contraire, de ce qu'il avait dit-qu'il ferait dans son livre rouge, sauf pour les projets d'infrastructure.

Il disait qu'il défendrait les plus démunis de la société, il disait qu'il ne taxerait pas les Canadiens et les Canadiennes à revenus moyens. La première chose qu'il a faite au premier budget, le 22 février, c'est qu'il a coupé 7,5 milliards de dollars dans l'assurance-chômage. Si ce n'est pas les plus démunis qui sont là... Je pense que ce sont des gens qui sont un peu désespérés, qui sont à la recherche d'un emploi et qui sont aussi assez désœuvrés parce qu'à cause du resserrement des mesures de l'assurance-chômage, ils doivent se tourner vers l'aide sociale. C'est arrivé à des familles entières. Dans mon comté, ça s'est passé comme ça, dans le comté de mes collègues aussi. J'espère que mes collègues libéraux vont encore dans leur comté pour tâter le pouls de la population.

Deuxièmement, en ce qui concerne les mesures sur la taxation, le premier ministre disait, en 1993: «Pas de problème, on ne taxera pas, on n'augmentera pas les taxes ni les impôts.» Et depuis qu'on est ici, depuis qu'on questionne le gouvernement, le premier ministre, en tête, n'écarte pas la possibilité d'augmenter les taxes et les impôts. Alors, on parle de la perspective d'augmenter les taxes et les impôts chez les contribuables, alors qu'on ne veut pas, par ailleurs, faire un ménage dans l'ensemble de la fiscalité. C'est illogique. On ne peut pas parler d'une simplification à partir des lois fiscales actuelles, d'une simplification du rapport d'impôt.

Ce n'est pas ce que je disais tout à l'heure. Je ne parlais pas d'une simplification du rapport d'impôt. De toute façon, on ne pose même plus cette question, parce que chaque fois qu'on a demandé une simplification du rapport d'impôt, les hauts fonctionnaires l'ont rendu plus complexe qu'auparavant. Par conséquent, on ne pose plus cette question. Les gens commencent à être habitués aux rapports actuels. Moi, ce dont je parle, c'est d'une réforme en profondeur de la fiscalité. Je ne sais pas si vous avez vu les lois de la fiscalité depuis 40 ans, c'est horrible.

J'ai essayé de faire mon possible. J'ai souvent fait venir de la bibliothèque ces livres-là, je suis allé les consulter sur place, aussi. C'est un fouillis monumental. Seuls les experts peuvent s'y retrouver. La deuxième chose, vous conviendrez que sans cette réforme, il y a un fichu de problème dans la fiscalité. Il y a 45 ans, il y avait 50 p. 100 des recettes fédérales qui étaient constituées de taxes et d'impôts prélevés auprès des entreprises et 50 p. 100 prélevés auprès des contribuables, des particuliers.

Actuellement, à peu près 83 p. 100 de l'assiette fiscale fédérale est constituée des rentrées des contribuables, des particuliers. Le reste, 17 p. 100, vient des entreprises. Alors, d'après moi, il y a un déséquilibre malsain et les gens le savent de plus en plus. Ce n'est pas pour rien qu'un peu partout—je ne parle pas de la révolte attisée par les réformistes—les gens sont comme révoltés parce qu'ils voient cela, ils voient les choses aller et voient qu'on ne prend pas nos responsabilités, ils voient que le gouvernement n'ose même pas faire une révision de la fiscalité.

Même si ça prend deux ou trois ans, il faut la faire, il faut faire cette révision-là. Il aurait fallu que ce soit la première démarche, la première chose de faite par une administration libérale. On l'a dit avant la campagne électorale, on l'a dit pendant, on l'a dit de surcroît avant le dépôt du premier budget et le ministre des Finances fait la sourde oreille. Le premier ministre aussi fait la sourde oreille. Les réformistes font la sourde oreille parce qu'on frappe leurs amis de plein fouet et puis même, souvent, quelques-uns de leurs représentants qui ont une fortune appréciable.

Je vous dirais qu'il faut la faire, cette révision-là et faire la révision des dépenses fiscales aussi. On parlait des conventions fiscales, tout à l'heure. Ce serait fichtrement important de les revoir une par une, parce que les gens commencent à comprendre qu'il y a de grandes sociétés très profitables qui bénéficient de l'ouverture de compagnies bidon à l'étranger, dans des pays considérés comme des paradis fiscaux, et évitent de payer de l'impôt. Eux ne peuvent pas le faire, ça. Eux ne peuvent pas ouvrir de compagnies et quand ils doivent un dollar à l'impôt, laissez-moi vous dire qu'on leur court après.

• (1600)

**M. Patrick Gagnon (secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada, Lib.):** Madame la Présidente, la Chambre a débattu hier une motion déposée par le Parti réformiste à propos du prochain budget du gouvernement. Aujourd'hui, c'est au tour du Bloc québécois. L'une et l'autre motions montrent clairement qu'aucun de ces deux partis n'a les compétences pour s'acquitter de la tâche imposante de diriger un pays comme le Canada, et sûrement un Québec indépendant.

Dans les deux cas, les démonstrations politiques l'emportent sur l'action concrète et crédible. Les deux motions prouvent également que les deux partis de l'opposition n'osent pas reconnaître les principes budgétaires que le ministre des Finances a appliqués dans le budget de l'an passé.

Or, je sais que ces principes sont le fondement du budget historique qu'il déposera bientôt. Le ministre a répété à plusieurs reprises que l'accent sera mis, dans le budget, sur la réduction des dépenses et non pas sur l'augmentation des impôts. Il a de plus souligné que s'il faut prendre des mesures sur le plan de la fiscalité, ce sera pour améliorer l'équité de notre système fiscal